



Plan de féminisation

CONVENTION D'OBJECTIFS : NOVEMBRE 2013

Document réalisé à compter des réflexions du Pôle Développement et par messieurs Olivier Moreau (président de la FFH), Eric Pourchasse (Pôle Développement), Jean-François Boyer, Clotilde Larrose, Delphine Benoit-Mayoux et Valérie Thibault (Pôle Communication) et Bertrand Reynaud (DTN).



Fédération Française de Hockey

Le diagnostic

Ce diagnostic a été élaboré à compter de la présentation du président Olivier Moreau lors des Etats Généraux du Sport féminin à Bourges les 17 et 18 mai 2013.

Le Hockey Féminin dans le monde.

- 50% Hommes – 50% Femmes sur environ 3 à 4 millions de pratiquants dans 60 pays et sur tous les continents.
 - Un sport olympique – Les femmes sont inscrites au programme des Jeux Olympiques depuis plus de 30 ans (JO de Moscou, 1980)
 - Les meilleures nations mondiales sont : les Pays-Bas, l'Argentine, la Grande Bretagne, la Nouvelle Zélande, la Corée, l'Allemagne, le Japon, la Chine et l'Australie. L'Europe domine le hockey de haut niveau aux JO de Londres : or avec les Pays-Bas et le bronze avec la Grande-Bretagne.
 - Le hockey féminin se développe de plus en plus dans des pays de cultures différentes et dans les pays émergents : Malaisie, Inde, Chine, continent africain.
- Jusqu'en 1980, il y avait deux fédérations internationales l'une féminine et l'autre masculine.
 - Position de la France dans le classement international :
 - 25^{ème} au ranking de la Fédération Internationale de Hockey (FIH) en 2013
 - 12^{ème} au ranking de la Fédération Européenne de Hockey (FEH) en 2013
 - 6^{ème} pour les U 21 Dames au classement de la FEH 2013
 - 4^{ème} pour les U 18 Dames au classement de la FEH 2013
 - Sélectionnées aux J.O de Londres : 1 arbitre international, Claire Adenot et 1 juge international, Sylvie Petitjean.

Championnats de France Elite Dames et Championnats d'Europe à Cambrai (juillet 2013)

© photos :
S. Brochier et
D. Bertin



Le diagnostic

Le Hockey Féminin en France en quelques chiffres.

- 25% des 16 000 licenciés et environ 10 000 pratiquantes (écoles, centres aérés)
- 8 clubs en Elite et 8 clubs en Nationale
- Les régions les plus importantes : Nord-Pas-de-Calais, Ile de France, Aquitaine, Pays de Loire, et à degré moindre Rhône-Alpes.
- Présence dans les instances fédérales en adéquation avec la part de licenciées (20-25%) : bureau (2/9), comité directeur (7/31), présidences de ligues régionales (3/15). Il faut noter une forte participation des femmes aux différentes commissions.
- Un encadrement féminin de Haut Niveau et dans la proportion de celle du Hockey en général (25%). Le siège fédéral est organisé autour de 5 femmes sur les 7 permanents.

Le Haut Niveau

- L'équipe de France progresse (1/2 finaliste de l'Euro 2 et été à Cambrai) et se rapproche fortement du n° 16 mondial. Elle a pour objectif de se qualifier en demi-finale de World League en 2015.
- Un championnat Elite dominé par la métropole lilloise (IC Lambersart, Lille HC), Mérignac et Cambrai HC.
- Un Plan National de Préparation (PNP) avec des centres d'entraînement bien dispersés sur le territoire pour préparer les joueuses internationales. Un pôle France-Jeunes au CREPS de Wattignies pour préparer principalement les U18 et les U21.

Le Hockey en Salle

- Une priorité de la fédération pour le Haut Niveau. La France évolue au plus haut niveau (top 8 européen), ce qui peut servir de « vitrine » à la pratique féminine.
- Une discipline dans laquelle l'équipe nationale et les clubs français sont bien positionnés : 3^{ème} aux championnats du monde en 2003, qualifiée en Coupe d'Europe des clubs (Top 8).
- Une discipline également favorable au développement du hockey féminin.
- Le ministère n'a malheureusement pas répondu favorablement à notre demande de reconnaissance du Hockey en salle comme « Discipline de Haut Niveau ».

Le diagnostic

Les aspects éducatifs

- Pratique scolaire : Lors des championnats UNSS, la mixité de la pratique est obligatoire jusqu'aux Benjamins puis dissociation garçons/filles.
- La mixité n'est absolument pas un frein pour l'apprentissage et l'entraînement chez les jeunes. Le hockey n'est pas un sport de contact et sans morphotype particulier. Jusqu'à l'âge d'environ 14 ans le hockey permet de développer prioritairement les qualités de coordination et bio-informationnelles (lecture du jeu, placement de ses appuis) et cela avant les qualités physiques pures assez équilibrées entre filles et garçons à ce moment de la croissance.
- A partir de 14 ans il serait nécessaire de développer la technique et l'engagement physique en évitant la mixité pour une meilleure acquisition des habiletés et créer des équipes de filles.
- Il faut éviter la politique de « bouche trou »
- L'exemple du Hockey Belge qui a très bien réussi à développer le Hockey féminin avec cette approche est à retenir.

Toons de la
banderole de
promotion du
hockey
Tournoi de
qualification
Olympique,
Kontich, Belgique
(2012)



Les actions spécifiques entreprises pour le développement du Hockey Féminin.

Une réalité : les clubs privilégient toujours le hockey chez les garçons. La fédération s'attache à inverser cette tendance en agissant dans plusieurs domaines :

- Diversifier les pratiques. Il s'agit surtout de nous adapter à tous les publics en gardant certains fondamentaux comme le jeu d'équipe, le respect, la performance collective :
 - Le Hockey en salle : Une priorité chez les Dames
 - Le hockey à 9 pratiqué lors des Inter-Ligues moins de 16 ans
 - Le hockey à 5 ou 6 pour la pratique loisir
 - Le Beach hockey

- Encourager la formation des éducatrices. Il faut renforcer notre recrutement et nos actions de formation sur cette population. C'est au travers des diplômés professionnels (DEJEPS, BPJEPS) que nous rendrons pérenne l'encadrement au féminin. Quelques données : 2 CTS femmes sur 14 au total, 1 entraîneur national fédéral, entre 15 et 20 diplômées professionnelles en activité (25-30%), 1 emploi d'avenir sur les 4 créés cette année. L'entraîneur de l'équipe de France est une femme : Sophie Llobet.

- Renforcer la présence des joueuses de Haut Niveau dans les écoles pour leur permettre de raconter leurs "histoires", leurs "expériences" et stimuler l'envie de la pratique chez les jeunes filles. Elles ne jouent pas assez ce rôle d'ambassadrices. Le niveau d'étude est généralement élevé ce qui provoque un abandon précoce du haut niveau.

- La Communication. Le hockey qui repose avant tout sur les qualités d'adresse et de vitesse est un jeu très spectaculaire quand il est pratiqué par des femmes au plus haut niveau. Il faut donc en assurer la promotion par l'image mais aussi en le montrant durant des évènements:
 - Les grandes compétitions internationales (J.O, Championnats du Monde, Championnats continentaux) regroupent H & D
 - En France, à l'occasion des finales Elite et des finales nationales jeunes.
 - L'organisation des championnats d'Europe U 21 à Lille en août 2011
 - L'organisation des Championnats d'Europe seniors à Cambrai en juillet 2013
 - L'organisation des Championnats d'Europe U21 en salle en janvier 2015.
 - Un atout : un Pôle Communication presque exclusivement féminin !

- Les obligations Réglementaires.

Pour contribuer au développement du Hockey féminin la fédération impose quelques règles essentielles :

 - Pas de sur-classement supérieur
 - Des équipes U14 et U16 pour les clubs qui jouent en Elite.

Plan de féminisation

Cette partie a été travaillée par le Pôle Développement de la FF Hockey et elle reprend les propositions d'actions de « Hockey 2020 », compte-rendu des travaux de réflexions du Hockey Français joint à ce plan.

Développer la participation des femmes à tous les niveaux et dans tous les rôles.

L'objectif fixé pour 2017 par la FFH (convention d'objectifs) est d'atteindre 30% de licences féminines.

Le développement de la pratique

La pratique sportive des femmes et des jeunes filles, notamment dans les quartiers dits "sensibles".

La FFH doit aider à favoriser le Développement d'initiatives locales.

1. Encourager les actions auprès des filles des quartiers sensibles par la mise à disposition :

- De projets préétablis mis à disposition (2014)

- De dossiers établis pour faire des demandes de financement (2014)

1. Municipalité
2. Conseil Général
3. CNDS

- De la création sous le pilotage de la DTN de Section collègue à horaires aménagés

1. Dans un premier temps il s'agira de projet pilote avec des zones ciblées pour leur actions passées pour le développement du hockey féminin

2. Dans un deuxième temps une demande à chaque ligue régional et/ou comité départemental.

- Echancier :

Démarrage de projets pilotes sur deux ou trois sites ciblés en 2014/2015

Généralisation sur l'ensemble des Ligues et Comités Départementaux jusqu'en 2016

- Critères d'évaluations :

Nombre de projet actifs

Nombre de *Pass Hockey* féminins sur ces zones

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'opération « *Mix Hockey* » de la FFH (plaquette jointe en annexe). On peut citer les actions menées dans le quartier du Grand parc à Bordeaux avec le Club de Villa Primerose ou encore celle du quartier de la Cotonne à Saint Etienne avec le club des Dragons Hockey.

2. Rendre obligatoire les sections féminines pour les clubs d'Élite N1 et N2 masculines

- Obligation progressive avec des cadres féminins bénévoles et professionnelles et un nombre de licences croissant sur 4 ans

3. Labelliser les écoles de Hockey en vérifiant le quota de jeunes filles

4. Identifier des espaces privilégiés avec des publics de niveau social moyen (pas le milieu traditionnel hockey ni les ZUS) comme le milieu universitaire par exemple.

Championnats d'Europe à Cambrai (juillet 2013)



Le développement de la pratique

Valoriser les clubs féminins et l'augmentation des licences féminines

1. Création d'un label « club féminin FFH »
 - Action pouvant être accompagnée par un effort de la ligue (abandon de la part régionale sur ces nouvelles licences)
 - Gratuité fédérale hors assurance
 2. Mise en place du trophée « Club féminin de l'année » (meilleur total au label)
 3. Exiger des sections féminines pour les clubs d'Élite, N1 et N2 masculines
 4. Obligations progressives pour la mise en place de cadres féminins bénévoles et /ou professionnelles dans les clubs et d'un nombre progressif des licences sur quatre ans.
 5. Inciter l'ensemble des acteurs à définir une politique tarifaire favorisante.
- Exemples :
- cotisation réduite pour les nouvelles licenciées (dans le cadre de la prise d'une nouvelle licence) proposée par le club (50 % ou gratuite).
6. Aide aux compétitions.
 - Prévoir une aide spécifique pour les clubs – CD ou Ligues qui engagent dans une catégorie leur deux collectifs Masculin et Féminin.(avec fourniture obligatoire des budgets réalisés – préparation + compétition)
 - Faire un Pool financier mixte pour lequel les équipes masculines abonderaient en faveur des équipes féminines.
 7. Aides aux opérations et Labellisation
 - « Girls Hockey Day », « Ramène ta copine », « Toutes au sport », etc.
 - Labellisation des écoles et des clubs féminins
 - Fourniture de crosses, balles, buts, matériel pédagogique.



Championnats d'Europe des Nations (Slagelse, Danemark, 2012) et Championnats de France Elite Dames en salle

L'accès aux responsabilités

- Définir une campagne de communication sur le Hockey féminin (2014)
Réalisation des supports de communication spécifiques, pour ensuite les mettre à disposition du hockey Français.
- Aider à la formation en partenariat avec les CROSS et CDOS.
Communication interne pour faciliter l'accès des dirigeantes à ces formations souvent gratuites.
- Favoriser la parité
En travaillant sur les statuts fédéraux nationaux, régionaux et départementaux pour permettre d'imposer des quotas d'élues (objectif de la parité en 2016 pour les renouvellements de comités directeurs).

Le sport de Haut Niveau

L'aspect du haut niveau relève plus des compétences de la DTN dans la définition des objectifs et des indicateurs de performance.

Néanmoins il nous semblerait important, que la politique de haut niveau affichée par la FFH et relayée par la DTN montre un réel intérêt pour le hockey féminin :

- Égalité budgétaire
Tendre vers une égalité entre les budgets alloués au Hockey féminin et au Hockey masculin.
- Participation aux compétitions internationales gazon et salle pour les collectifs d'accès aux podiums des compétitions de référence (équipe de France, France -21) mais aussi pour le collectif relève (France -18 ans).
- Dynamiser le Pôle Féminin de Wattignies.
- « Surfer » sur les bons résultats des jeunes filles : 6^{ème} au championnat d'Europe 2012 et qualifiées en Coup du Monde pour les -21ans et 4^{ème} place européenne pour les -18 ans.
- Développer les stages nationaux d'été pour les U14 (Yvetôt) et les U16.
- Veiller à la préparation des équipes pour les Inter-ligues -14 et -16 ans.
- En intégrant dans le PES les sites « pilotes » (cf Développement de la pratique)

L'objectif est d'intégrer ces actions comme véritable entrée sur le haut niveau en faveur des publics précités (ZUS etc.) et en créant une étape intermédiaire entre les classes à horaires aménagés et les Pôles. Le Plan National de Préparation (PNP) pourra répondre à démarche dans chaque Ligue.

L'arbitrage

Comme pour le haut niveau ce problème relève de la CNJA. Nous pensons qu'il est plus vaste que la simple féminisation.

- Faire arbitrer les matchs féminins par des femmes

Cela implique un plan de communication pour motiver les jeunes filles à arbitrer et à se former.

- Définir un véritable plan de formation

En demandant notamment aux Ligues et aux Comités Départementaux de le mettre en place niveau local.

- Valoriser la fonction d'arbitre avec tous les moyens possibles :



- a) Ligne de vêtements pour les arbitres féminines.
- b) Revalorisation des indemnités y compris pour les matchs de jeunes.
- c) Reconnaissance de l'arbitrage de haut niveau (liste nationales ouvrant des droits similaires aux joueuses) avec les avantages qui en découlent. Utiliser l'image de notre (nos) arbitre olympique : Claire Adenot.

L'encadrement technique

Nous nous trouvons à ce point de notre réflexion dans une impasse.

Obliger les clubs, Comités Départementaux ou Ligues de FFH à avoir un encadrement féminin pour les collectifs féminins ne nous semble pas réalisable à court terme, quel moyen de pression ?

Passer par une incitation qui ne peut être que financière pour ces structures, nous savons que nous n'en n'avons pas les moyens.

Nous proposons malgré tout

- Action sur les inters ligues U 14 et U16.

- Récompenser les structures ayant des cadres féminins formés. (La forme reste à définir).

- Récompenser la meilleure jeune cadre en l'intégrant par exemple à l'encadrement d'un stage national féminin (A, U 21, U 18, U 16 ou U14).

- Valoriser l'encadrement de l'équipe de France (Sophie Llobet) et l'encadrement d'équipes masculines par une femme.

- Aide à la formation

Par la mise en place de structures pour les jeunes filles souhaitant accéder aux formations professionnelles :

- Au niveau national, proposition de stage de mise à niveau pour faciliter l'entrée en formation.

- Au niveau local activer un processus de tutorat par des cadres diplômées BEES, DEJEPS ou DESJEPS ou encore par les CTS.